



FICHE 2 : EVERGEM (B)

Elslo 49/51



SYNTHESE

- Initiative émanant de la commune
- Immeubles d'appartements privés
- Petit site de compostage libre d'accès (< 15 familles)
- 90% de déchets de cuisine (+ matériau structuré)
- Investissements et coûts de mise en œuvre minimes
- Projet de prévention des déchets
- Recours à des bénévoles uniquement
- Schéma facile à reproduire

CARACTERISTIQUES GENERALES

DÉMOGRAPHIE ET HABITAT (2006)

| | |
|---|-------|
| Nombre d'habitants | 31963 |
| Nombre de ménages | 12000 |
| Densité de population (habitants/ km ²) | 430 |

| | |
|---|------|
| % de superficie des appartements par rapport à la superficie totale des maisons et des appartements | 0,7% |
| Nombre d'appartements sociaux | - |

DECHETS (2006)

| | |
|---|------------------------|
| Total des déchets ménagers en kg /habitant | 533 (559) ³ |
| Déchets collectés sélectivement en kg/habitant | 325 (378) ³ |
| Déchets résiduels en kg/habitant | 178 (152) ³ |
| Zone verte ou zone FLJ ¹ | Zone verte |
| Coût de l'incinération d'une tonne de déchets chez IVM, en euros ² | 107,5 |
| Prix du sac poubelle pour déchets résiduels, en euros | 1.25/ 60l |
| Nombre de maîtres-composteurs | 15 |
| Nombre de maîtres-composteurs actifs | 15 |
| Nombre de projets de compostage de quartier | |
| Nombre de récipients de compostage subventionnés vendus | 2 |
| | 2588 |

DESCRIPTION DU PROJET DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

A Elslo, ce projet porte sur un petit site de compostage ouvert, installé à l'arrière de deux nouveaux immeubles d'appartements (comptant respectivement 9 et 5 appartements) – entre les boxes de garages et une haie marquant la limite de propriété avec une maison.

Ce petit parc de compostage de quartier (2m sur 6m) a été créé en 2005 sur un terrain privé. Il n'est pas visible de la route et est accessible librement, de sorte que les habitants des appartements peuvent y apporter leurs déchets de cuisine à n'importe quel moment.

¹ **Zone verte** : Les déchets de cuisine ne sont pas collectés séparément. Les déchets verts sont collectés d'avril à octobre ou sont emmenés par les citoyens jusqu'au parc à conteneurs. **Zone LFJ** : Les déchets de légumes, de fruits et de jardinage sont collectés toutes les deux semaines par les autorités locales ou supralocales.

² Prix de revient en tant qu'associé (en ce compris la taxe environnementale – entendu hors TVA)

³ Moyenne pour la Flandre

La distance à parcourir pour apporter les déchets est inférieure à 50m ; les habitants apportent eux-mêmes leurs déchets et il n'y a pas d'enregistrement obligatoire. Certains occupants des appartements apportent leurs déchets chaque jour, d'autres le font 2 à 3 fois par semaine. L'un des habitants (retraité) des appartements surveille les 3 fûts et le bac. Cette personne ajoute quotidiennement du matériau structuré (copeaux de bois broyés) aux différents récipients et au bac.

Le service vert de la commune apporte chaque mois un sac de 60 litres de copeaux de bois. Lorsque les récipients et le bac sont pleins, un maître-composteur se rend sur place à la demande du gardien pour retourner la matière. Lors du tamisage, un second maître-composteur vient lui donner un coup de main.

Le compost produit (10 sacs de 60 litres par an, soit +/- 300 kg) est emporté par le maître-composteur pour son usage propre. 80% des 14 appartements collaborent à l'initiative (= 11 appartements). Ce nombre est en augmentation par rapport à 2005.



BUT DU PROJET

Ce projet de compostage de quartier est considéré comme une activité complétant le compostage à domicile dans le cadre de la prévention des déchets. Étant donné que l'intercommunale concernée (IVM) ne collecte pas les déchets de cuisine sélectivement, la commune s'efforce de trouver des alternatives pour ce flux de déchets au niveau des (petits) appartements. La fonction d'exemple pour les citoyens constitue un objectif complémentaire.

INFORMATION, COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DE CAPACITE

En 2002, sur l'initiative du fonctionnaire en charge de l'environnement, la décision a été prise, en concertation avec l'échevin de l'environnement, de mettre en place un parc de compostage de quartier. Suite à la réponse favorable donnée à une demande introduite par écrit par les habitants, une soirée d'information a été organisée à l'intention des occupants des deux blocs d'appartements. A cette occasion, le système a été détaillé par le fonctionnaire en charge de l'environnement et les maîtres-composteurs (formation accélérée au compostage : qu'est-ce que le compostage, comment cela fonctionne-t-il, que (ne) peut-on (pas) y déposer, questions les plus fréquentes,...). L'initiative a trouvé un écho auprès des habitants et le parc de compostage a été concrétisé. Le modèle mis en place se compose de 3 fûts, d'un bac et d'un panneau d'affichage (A3) de confection « maison », indiquant ce que l'on peut et ne peut pas déposer dans les récipients et le bac. Les habitants ont reçu un courrier reprenant les directives et l'un d'eux a été sollicité pour surveiller le parc et signaler les problèmes au maître composteur et au fonctionnaire chargé de l'environnement. Un petit article traitant de ce projet est régulièrement publié dans le bulletin communal. En cas de problèmes, un courrier est adressé aux habitants des appartements.

DETAILS TECHNIQUES

Ce parc de compostage de quartier est la simplicité même : 3 fûts, une tige d'aération et un bac assorti d'un couvercle fabriqué par les services communaux. Le percolat n'est pas recueilli. Un tableau A3, reprenant les instructions relatives à ce qui peut être déposé dans les fûts et le bac, a été apposé de manière bien visible. Par ailleurs, le maître-composteur dispose également d'un certain nombre d'outils de travail, comme des gants, une fourche et une pelle. Les gens disposent d'un seau pour stocker et transporter leurs déchets de cuisine.





DETAILS FINANCIERS

INVESTISSEMENTS

Le parc de compostage a été développé à l'aide d'un budget minimal. L'investissement est d'environ 250 euros.

FRAIS DE PERSONNEL

Pour la mise sur pied de ce parc de compostage, les heures de travail suivantes ont dû être prises en considération : 2 homme-jours pour le fonctionnaire en charge de l'environnement (discussion avec l'échevin, rédaction et envoi des invitations, préparation et organisation d'une soirée d'information, rédaction d'un courrier reprenant les consignes, conception des affiches à placarder sur le parc de compostage), 1 homme-jours pour la fabrication du bac par le service technique de la commune et le transport des récipients et du bac jusqu'à Elslo, ainsi que, finalement, la participation du maître-composteur aux activités préparatoires.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

La mise en œuvre du projet requiert un engagement minimal du fonctionnaire en charge de l'environnement (1 heure/mois) : il téléphone régulièrement au surveillant et au maître-composteur pour se tenir au courant de la situation. Par ailleurs, les services communaux déposent une fois par mois un sac de 60 litres de copeaux de bois au parc de compostage. On considère que le service vert combine ce déplacement avec d'autres activités. Le reste du travail est assuré par les bénévoles (surveillant et maître-composteur) et n'a donc pas de conséquences financières.

AUTRES ELEMENTS A SIGNALER

Aucun permis d'urbanisme ni d'environnement ne sont requis pour ce parc de compostage de quartier.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU PROJET

On considère que si les conditions restent inchangées, ce projet se poursuivra. Le fonctionnaire en charge de l'environnement envisage toujours de lancer de nouveaux projets. A cet effet, il convient d'envisager surtout les immeubles d'appartements dotés d'un espace vert minimal. On compte sur le nouveau fonctionnaire que la commune va engager pour prendre en charge la durabilité afin qu'il lance et assure le suivi des nouveaux projets.



RAISONS DE LA REUSSITE ET DEFIS

| Points forts/réussites | Faiblesses/défis |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet à petite échelle, gérable ▪ Proximité (< 50m) ▪ Ouvert en permanence ▪ Un habitant est disposé à assurer la surveillance. ▪ Le maître-composteur est disposé à assurer l'entretien en échange de l'utilisation du compost (situation win-win) ▪ Contact direct entre le surveillant, le maître-composteur et le fonctionnaire en charge de l'environnement ▪ Bonne volonté des habitants désireux de participer ▪ 80% des déchets de cuisine des occupants des 14 appartements ne sont plus évacués avec le reste des déchets. ▪ Modèle pouvant être reproduit. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les déchets de cuisine sont parfois déposés en morceaux trop gros. ▪ Il arrive que l'on dépose des déchets ne convenant pas au compostage (plantes contenant du plastique et de la terre) ▪ La surveillance repose sur la bonne volonté d'un habitant retraité ; que se passerait-il si ce dernier venait à disparaître ? ▪ Demande introduite par le maître-composteur pour que ses frais de déplacement soient remboursés. ▪ On ne peut pas dire avec précision si ce projet revêt également une valeur éducative (inciter les habitants à trier sélectivement et à apporter leurs déchets en général). |

COORDONNEES DE CONTACT

Corry van de Woestyne
 Fonctionnaire en charge de l'environnement
 Tél. : +32 (0)9 216 05 56
 E-mail : corry.vandewoestyne@evergem.be
 Site web : www.evergem.be

